

TERTIAIRE / ACCUEIL / COMPTABILITÉ / INFORMATIQUE

BTS

ASSURANCE

EN APPRENTISSAGE



NIVEAU 5



2 ANS



CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS
ACADEMIQUE



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



LE MÉTIER

Le BTS Assurance forme des techniciens appelés à exercer des activités à caractère commercial, technique et de gestion, de la souscription au règlement des sinistres, en assurances de biens et de responsabilité ou en assurance de personnes. Il exerce son activité dans les sociétés d'assurances, de courtage, les agences générales ou les banques proposant des produits d'assurance. Il peut aussi travailler dans les services de gestion de contrats d'assurance des grandes entreprises.

Le technicien prospecte la clientèle, analyse ses besoins et lui propose des produits d'assurance ou d'assistance, et des produits financiers.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Prospecter, informer et orienter
- Analyser les besoins
- Gérer des dossiers de sinistre

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Agent général d'assurances
- Conseiller en assurances
- Courtier

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un baccalauréat.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : plusieurs semaines en centre de formation de septembre à mai, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h.
- Sécurisation du parcours de formation avec la possibilité de poursuivre par voie scolaire en cas de rupture de contrat.

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP : RNCP38359

Date d'enregistrement de la certification : 11/12/2023

SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée de la Venise Verte
71 Rue Laurent Bonnevay, 79000 Niort
Tel. 05 49 32 48 00

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence pro mention assurance, banque, finance : chargé de clientèle.
- Licence pro mention assurance, banque, finance : supports opérationnels.

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 9037€	à 100% par les OPCO	à partir de 5500€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2024-2025

- Taux de présentation aux examens : 100,00 %
- Taux de réussite aux examens : 100,00 %
- Taux de poursuite d'étude : 100,00 %
- Taux d'insertion : 0 %
- Taux d'insertion global dans l'emploi : *Données non disponibles*
- Taux d'insertion dans le métier visé : *Données non disponibles*
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

